

couverts et portant l'inscription que nous copions :

Jules Schwein, facteur. — Récolte de 1877. — Blé récolté à Arles. — Farine fabriquée par M. Braux, meunier, à Crépy (Oise), achetée par M. Briet, bottier, rue du 4 septembre.

Mardi, un peu avant-midi, un homme paraissant âgé de 60 ans, s'est présenté au poste de police de la rue Berzelius à Paris, et a dit aux gardiens de la paix : « Je me nomme M..., je demeure rue de Courcelles, et je viens pour que vous m'arrêtiez. » Fort étonné d'un pareil début, le brigadier interrogea ce vieillard, dont les réponses ne laissèrent aucun doute sur son état mental. On a trouvé dans les vêtements de cet infortuné, vêtus avec une certaine recherche, un portefeuille contenant plus de 300,000 fr. en billets de banque et coupons de rente étrangers, et 1,100 fr. en billets de la banque de France. Le sieur M... a été conduit devant le commissaire de police du quartier, qui l'a gardé dans sa disposition jusqu'à plus ample informé.

UNE RIXE DANS UN TRIBUNAL ITALIEN. — Un fait très-grave s'est passé le 27 dans la salle du tribunal correctionnel de Palerme.

Nous en empruntons le récit à l'Amico del Popolo : « Le tribunal jugeait un certain Pietro Colletti, barbier, accusé de faux témoignage en matière civile. M^e Barbalonga représentait la partie civile dans l'intérêt du marquis d'Angelo. « Au cours des débats, pendant l'audition des témoins à décharge, le procureur du roi demanda que le témoin M. Varese fût poursuivi. « Le tribunal s'était retiré pour délibérer. Un des frères du témoin profita de cette circonstance pour donner un soufflet au marquis d'Angelo, qui se disposait à sortir de la salle. Une terrible mêlée s'ensuivit alors. « Un fils du marquis d'Angelo, qui se trouvait présent, voulut prendre à partie celui qui avait frappé son père. D'un autre côté, le témoin Varese et deux de ses frères se livrèrent à des actes tellement violents que chaises, encriers, coussins volèrent en l'air, et que le crucifix même, qui se trouvait sur la table du tribunal, fut mis en pièces. « L'avocat Barbalonga, l'huissier et le greffier furent blessés. Le procureur du roi dut entrer précipitamment dans la Chambre des délibérations pour se soustraire au péril. On dit aussi qu'un encrier fut lancé contre un des juges qui se trouvait dans cette chambre et qui s'avança sur la porte pour voir ce qui se passait dans la salle. Heureusement il ne fut pas atteint. « Il n'y avait pas de force publique dans la salle d'audience. Les auteurs de cette scène scandaleuse auraient donc pu s'enfuir aisément. Mais deux douaniers qui passaient par là, entendant du bruit, entrèrent dans le vestibule du palais de justice. Ils virent deux individus qui se sauvaient en courant. Ils les arrêtèrent. C'étaient deux des frères Varese. Le troisième fut arrêté plus tard par un maréchal des carabiniers. « Le procureur du roi lui-même et trois juges instruisent le procès. »

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES D'AIX
Affaire Vitalis-Boyer. — La femme coupée en morceaux.

Audience du 2 juillet 1877. (Suite.)
L'audience est reprise et M. le président va continuer l'interrogatoire des accusés.

Vitalis échange quelques mots à voix basse avec son défenseur, M^e de Séranton, du barreau d'Avignon. Maria Boyer paraît moins troublée qu'au commencement de son interrogatoire. Cependant elle jette encore parfois des regards inquiets sur son complice.
L'attitude de Vitalis est tantôt abattue; tantôt, pour ainsi dire, théâtrale. On prétend qu'il se poserait en victime de la fatalité. « Il n'aurait rien présumé; le hasard aurait tout fait; par hasard une violente querelle l'aurait éclaté entre lui et la veuve Boyer; il l'aurait tué par hasard, puis, éperdu, affolé, il l'aurait plus songé qu'à faire disparaître le cadavre. » Ce serait presque le système de défense de Billeir, avec beaucoup moins de vraisemblance. Mais je ne vous donne tout

cela que pour des cas de solapés pendant la suspension d'audience.
M. le président Moutins de Roquefort. — Maria Boyer, levez-vous. Nous devons revenir sur certaines parties de votre interrogatoire. (Mouvement.)
L'accusée jette encore un regard furtif sur son complice.
M. le président insiste pour obtenir de Maria Boyer des aveux plus explicites sur certaines circonstances du crime.
D. Il est établi que vous avez pris une part active au crime.
R. (Faiblement.) Non, monsieur.

D. Comment! ce n'est pas vous qui avez apporté au cadavre le silence?
L'accusée garde le silence.
D. La victime, votre mère, lutait avec l'ange-garde du désespoir contre son meurtrier. Vous avez dit dans un de vos interrogatoires : « La gousse ne voulait pas mourir! » (Sensation d'ho-reur.)
L'accusée baisse la tête.
D. Alors vous vous êtes ruée sur votre mère mourante; vous l'avez frappée à coups de pied? (Mouvement dans l'auditoire.)
L'accusée (vivement). — Non! non! je ne l'ai pas frappée... Je n'ai pas donné de coups de pied.
D. Nous avons vu les yeux les procès-verbaux de vos interrogatoires. Messieurs les jurés apprécieront. Vous avez aidé l'assassin à descendre le cadavre par la trappe? Vous avez aidé Vitalis à couper ce cadavre en morceaux?
R. Non.

D. Le soir même, le soir du meurtre, vous avez eu des rapports intimes avec Vitalis, l'assassin de votre mère? Vous l'avez avoué à plusieurs reprises.
L'accusée. — Oui.
Cette partie complémentaire de l'interrogatoire de Maria Boyer a produit sur l'auditoire un bien pénible impression.
Puis commencent l'interrogatoire de Vitalis. L'accusé répond d'une voix assez ferme aux premières questions du président. Son émotion ne se trahit guère tout d'abord que par un clignement très-fréquent des paupières.
M. le président l'interroge sur ses relations avec la veuve Boyer.
Vitalis raconte qu'il a connu la veuve Boyer à Montpellier. Il était bouquiniste; elle avait à vendre des livres qu'il avait laissés son mari.
M. le président. — Vos relations devaient de plus en plus intimes?
L'accusé. — J'allai souvent dans la maison.

M. le président fait en substance l'interrogatoire sur les circonstances du crime.
L'accusé s'obstine à nier la préméditation.
D. Mais, dès le 17, vous avez nettement parlé à Maria de votre abominable projet. Tout était arrêté dans votre esprit.
R. Non, monsieur le président. Je ne voulais pas tuer Mme Boyer. C'est un accident. (Rumour dans l'auditoire.) Nous avions eu ensemble une querelle très-violente... La rage m'a pris... je ne savais plus ce que je faisais... (Nouvelles rumeurs.)
M. le président rappelle à l'accusé les aveux de Maria Boyer.
L'accusé persiste dans ses dénégations.
M. le président, revenant à la scène du meurtre et de la dissimulation. — C'est Maria qui vous a apporté le second contreau?
L'accusé. — Oui, c'est elle; le premier s'était ébréché. (Mouvement d'horreur.)
M. le président demande où était Maria pendant cette épouvantable scène de la dissimulation.
L'accusé. — Elle était cachée dans la cave. Au bout de quelque temps, elle perdit patience.

M. le président. — Et ce fut alors quelle vous cria : Où est-ce?
L'accusé. — Oui.
M. le président. — Et que vous répondîtes?
Au second bras!
L'accusé baisse la tête. (Langue ramené dans l'auditoire.)
M. le président interroge l'accusé sur les mobiles du crime.
D. La veuve Boyer persistait à vous retenir Maria que vous vouliez épouser?
R. Oui, monsieur le président.
D. Pourquoi alors n'avez-vous pas quitté Marseille?
R. Parce que j'aimais.

Vitalis prononce ce « parce que j'aimais » avec le ton et l'attitude d'un premier rôle de drame. Jenneval ne dirait pas autrement.
L'interrogatoire est terminé entre cinq et six heures. Les deux accusés paraissent abattus. Ils semblent désolés d'avoir eu à se regarder.
On entend les premiers témoins.
L'audience est levée à sept heures.

Audience du 3 juillet.
Même foule qu'hier. Causeries très-vives à la porte. Les huissiers se débattaient le sillon en. M. le président procède à l'audition des témoins.
Les deux dépositions les plus caractéristiques et aussi les plus dramatiques sont celles de la femme Garnier et de Marcelin, le garçon de magasin.
Garnier recevait les confidences de la veuve Boyer et de Marie. Mme Boyer lui avait raconté ses chagrins. Maria lui parlait de sa mère en termes odieux. Quant à Vi-

entre eux deux, car ce devait être encore des sentences.
C'était l'instant critique. Le dernier obstacle; après cela il serait entré dans le troupeau en passant facilement entre les larges mailles des cordes d'enceinte.
Il prit donc droit entre les deux fonctionnaires et... tout à coup... le terrain céda sous lui... Il tomba dans un fossé... pris au piège ni plus ni moins qu'un ours.
Comme il se débattait furieux, surpris, troublé il se sentit saisi, garrotté et bâillonné en deux tours de main, et il n'eut même pas la ressource de protester en jurant.
Oreilles-d'Argent se trouvait dans le fond d'un assez long fossé, couvert de branches sèches et d'un peu de terre, formant chausse-trappe; deux vigoureux jeunes gens aux aguets, avaient mis maître Oreilles-d'Argent dans l'impossibilité de faire un geste, de pousser un cri; le tour était bien joué.
Un léger sifflement d'appel retentit et fut répété de sentinelle; une demi-heure s'écoula et l'on vit arriver le Jaguar.
— Ochi dit le jeune sachem en riant, mon frère est en notre pouvoir; l'abeille pointée, rentrons à la tribu et réveillons-la!
Il tira de sa ceinture une trompe et il corna avec vigueur.
C'était une annonce de victoire.
Aux blanches lueurs qui éclairaient les cimes des monts, on vit la tribu s'éveiller.
Comme tous savaient quel pari avait été fait, tous saluèrent gaiement la défaite d'Oreilles-d'Argent et le triomphe des jeunes gens.

Une foule énorme se précipita vers le point par où le prisonnier s'acheminait, escorté et fort enragé de sa honteuse défaite.
Il mordait son bâillon comme eût fait un ours, et il le couvrait d'écumé.
On rida sur son passage, mais on se gardait de l'insulter selon la coutume pour les autres captifs enlevés ainsi par les sentinelles.
Il arriva sur la place de la ville, au lieu où se dressait le poteau de torture.

talis, le témoin sait qu'il couchait dans le même lit avec la mère et la fille.
Marcelin, c'est le garçon du magasin de fromagerie. Il raconte les scènes violentes qui s'élevaient entre Vitalis et la femme Boyer. Le 19, les précautions prises pour l'éloigner s'élevaient ses soupçons. Pais, l'attitude de Vitalis et de Maria, leurs causeries à voix basse, lui donnèrent le pressentiment d'un malheur. Il alla confier ses appréhensions au commissaire de police.
L'audience est suspendue à midi; elle sera reprise à deux heures. Les derniers témoins seront entendus, et M. l'avocat général prononcera son réquisitoire.

Aix, 4 juin, midi.
Audience du 3 au soir et du 4 au matin.
Après les dépositions de Marcelin, garçon de magasin, et de Teiler, concierge, est venu un témoignage très caractéristique, celui de Jigot, épicière à Montpellier, qui avait été chargé par Boyer père mourant d'aller quêquer Maria au couvent de Marseille.
Maria refusa de suivre Jigot, prétextant qu'elle était vouée au ciel.
Une altercation a eu lieu entre le défenseur de Vitalis et le président, au sujet de la femme Garnier, témoin à décharge, accusant la femme Boyer d'avoir eu plusieurs amants.
Il a été passé outre à l'incertitude.
On a entendu d'épouvantables détails dans les dépositions sur la descente du cadavre à la cave, Maria grattant les dalles de ses ongles pour enlever le sang.
Le réquisitoire est commencé. Le verdict sera rendu ce soir.

VERDICT

Aix, mercredi, 11 h. 50, soir.
Le verdict du jury est affirmatif sur toutes les questions; il a accordé les circonstances atténuantes à Maria Boyer.
En conséquence, Vitalis est condamné à LA PEINE DE MORT; et Maria Boyer est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

ENIGME

Je suis long, je suis rond, je suis droit et bossu;
Le maître m'habille en me mettant au monde,
Mais l'art me dépouille tout nu,
Honteux de me voir tel, je tourne et fais la ronde,
D'une agilité sans seconde,
Surtout pour égarer le vent;
Mais ma cotte de lin est-elle meilleure?
C'est en effet le prix de mon empressement?
Je ne gagne qu'un vêtement,
Et ne le garde pas une heure.

Le mot du Logographe d'hier, est : Fleur, fer, feu.

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 4 juillet.
L'ambassade ottomane confirme la retraite de toutes les armées russes en Asie.

Ce résultat est dû aux victoires remportées par les troupes turques et aussi au progrès toujours croissant de l'insurrection musulmane dans le Caucase.

Londres, 4 juillet.
Le Daily Telegraph, dans une seconde édition, publie la dépêche suivante : « Chouma, mardi soir.

« Les Russes ont été repoussés deux fois à Biela et ont été forcés de se retirer sur la rive roumaine du Danube. »

Une dépêche de Chouma annonce qu'il est arrivé dans cette ville 400 prisonniers russes faits par les Turcs à Biela.

Londres, 4 juillet.
Le Standard publie une dépêche de Constantinople confirmant la dépêche des Russes en Asie et la levée du siège de Kars.

Rien de nouveau sur le Danube.
Vienne, 4 juillet.

Une dépêche de Sistova, datée d'hier mardi, porte que la bataille livrée à Biela samedi a recommencé dimanche et lundi toute la journée.

Au premier choc, les Russes ont été repoussés vers Sistova, mais ils sont revenus en nombre supérieur, et le combat a recommencé.

On ne connaît pas encore le résultat.
Paris, jeudi 8 juillet, 6 h. 45 matin.
Paris-Journal dénonce le comité judiciaire républicain, lequel, dit-il est ouvertement en révolte contre les lois; il demande qu'on applique la loi.

Constantinople, jeudi 5 juillet, 1 h. du m.
L'armée de Monktar-Pacha continue son mouvement offensif en Asie.

La tout le peuple assemblé se massa, attendant que les sachems fussent réunis.
Ceux-ci formèrent un vaste cercle, ayant parmi eux Long et tout ce que le grand sachem qui avait en une conférence quelques instants auparavant.
Oreilles-d'Argent était de plus en plus exaspéré, à mesure qu'il voyait arriver le moment où il faudrait qu'on exécutât et payât le prix du meilleur cheval.
Or, on venait d'amener le plus beau coursier de tout le troupeau.
— Milles tonnerres! grondait-il on dedans; à la belle bête! On va l'évaluer cher.
Et il maudissait la mauvaise idée qu'il avait eue de tenir le ddi.
Il songeait au coup que cette faule nuit allait porter à sa fortune.
On l'amena devant les sachems, tous hommes graves, qui pourtant ne pouvaient s'empêcher de rire, tant Oreilles-d'Argent était grotesque.
On lui avait cependant passé son pantalon et jeté sa blouse sur les épaules; mais on entrevoyait sa poitrine velue comme un dos de bête lauve, et son tat tude larouche lui donnait l'air d'un grizzly qui vient d'être capturé.
Sur l'ordre du grand sachem, on fit tomber le bâillon et on passa les liens.
Oreilles-d'Argent poussa une sorte de rugissement et chercha des yeux une arme; il eut un vrai mouvement de brute, et s'il avait trouvé un poignard sous sa main, un meurtre eût été commis.
Mais le baron se détacha et lui dit énergiquement à voix basse :
— Tu es pris, tu as perdu, sois loyal, ou de ma vie je ne te reparlerai.
— Mais il y a ma tricoterie! dit Oreilles-d'Argent se ca ma à grand peine.
— En quoi? dit le baron.
— On va te réquis des hommes pour faire sentinelle, les enfants de la tribu ne peuvent fournir autant de guetteurs que j'en ai vus; ils attendent l'un sur l'autre.
— Tu te trompes! dit une vo-

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du Journal Officiel d'aujourd'hui :
Décret nommant un maire et des adjoints.
Décret nommant le gouverneur de la Martinique.
Décret nommant des chevaliers de la légion d'honneur.
Nomination de percepteurs des finances.

Paris, le 5 juillet 1877.
Le Soleil explique que les fonctionnaires ne doivent pas s'effrayer des menaces impliquées par l'attitude et l'ac-tion des gauches.

« Ces fonctionnaires doivent bien comprendre que le ministère, en assurant qu'il les couvrira de sa responsabilité, n'a pas entendu faire la plus légère allusion à des actes qui, étant illégaux, tomberaient, en effet, sous l'action de la justice et sous le coup de la loi. « Il ne peut s'agir ici de manœuvres coupables qui seraient des violations de loi pouvant motiver ces poursuites criminelles ou correctionnelles. « La coalition des gauches le sait et les fonctionnaires sauront parfaitement faire la distinction entre ce qui est licite et ce qui est illicite. Ils n'ont nullement à craindre de recevoir de leur chef suprême des instructions qui les inciteraient à des actes illégaux. « Ces instructions, quelles qu'elles soient, conserveront nécessairement un caractère légal, tout en ayant le caractère administratif et politique. »

Petite bourse du Boulevard.
3 0/0 70.50.
Emprunt 107.30 37 1/2 22 1/2 21 1/4.
Egypte 212.50 211.87.
Chemins 303.12.
Italiens 71.45 56.35.
Florins 59 1/8.

DEPRECHERSTRELEGRAPHIQUES

GUERRE D'ORIENT
Constantinople, 4 juillet, 9 h. matin.
Les Russes repoussés dans leurs attaques sur Biela, renonceraient à se diriger sur Rasgrad, et marcheraient sur Turouva.

Une tentative des Russes pour passer le Danube à Tartukai, a été repoussée.
Constantinople, 4 juillet, 1 h. soir.

Les Russes se sont retirés à Ardoss au sud de Kars.
La division russe qui a été battue du côté d'Aleschgerda a beaucoup souffert. Les Russes en fuyant ont enterré leurs canons pour les cacher.

Constantinople, 4 juillet, soir.
Aucune nouvelle officielle du Danube n'a été publiée aujourd'hui.

Vienne, 4 juillet.
Le Tagblatt annonce que les troupes russes concentrées dans le Gouvernement polonois, commencent un mouvement vers le sud.

150,000 hommes seraient encore dirigés sur le Danube.
On mande de Schouma, 3 juillet, au même journal :
Hier, plusieurs petits engagements ont eu lieu autour de Biela; ils ont été favorables aux Turcs.

Un convoi de 400 prisonniers russes est arrivé à Schouma.
Des Tschibouzkis et des Zeibeks continuent à assiéger de Syrie.

Moscou, 4 juillet.
Stroussberg est sorti de la prison pour dettes; il est gardé à vue à l'Hotel Duseaux. La déclaration de faillite a été annulée par la Commission compétente. On dit que le jugement contre Stroussberg, portant l'expulsion, sera mis en exécution prochainement.

St-Petersbourg, 4 juillet, soir.
La nouvelle de source turque, d'après laquelle les Turcs ayant marché sur Kars, auraient forcé les Russes à lever le siège de Kars, est dénuée de tout fondement.

On a encore reçu ici aujourd'hui des nouvelles de l'armée qui assiège Kars.

Berlin, 4 juillet.
La Gazette de l'Allemagne du Nord confirme la nouvelle d'après laquelle le ministre prussien aurait résolu de pro-

C'était celle du Jaguar.
— Nous n'étions absolument que des jeunes gens, et nous n'avions pas un seul veillard de plus que les autres nuits. Ce que tu as pris pour des hommes couchés, aux aguets et couverts d'herbe, ce sont de mannequins posés de façon à ce qu'en les évitant le voléur de chevaux se dirige forcément sur l'embuscade; voilà toute la ruse!
Oreilles-d'Argent baissa la tête. Il s'avouait vaincu.
Alors le grand sachem intervint.
— Mon fils, dit-il, vois le cheval; j'en appelle à ta loyauté, combien vaut-il? Que la sincérité soit dans ton cœur et sur tes lèvres!
— Peuh! fit Oreilles-d'Argent; la bête est belle mais si vous saviez combien les prix ont baissé!
Le baron s'indigna :
— Quoi! dit-il, tu marchandais l'évaluer le cheval à cinq mille dollars sur le grand marché de San-Francisco. Il n'en est pas au monde de plus pure race et de plus beau.
— On lui disait Oreilles-d'Argent, tu te plais à m'enfoncer le coucou dans le cœur, et tu exagères de plus d'un bon quart!
Il songeait tristement à la quantité de pépites qu'il lui faudrait donner.
Le grand sachem accepta le prix fixé par Oreilles-d'Argent, et il lui dit :
— On lui avait cependant passé son pantalon et jeté sa blouse sur les épaules; mais on entrevoyait sa poitrine velue comme un dos de bête lauve, et son tat tude larouche lui donnait l'air d'un grizzly qui vient d'être capturé.

Sur l'ordre du grand sachem, on fit tomber le bâillon et on passa les liens.
Oreilles-d'Argent poussa une sorte de rugissement et chercha des yeux une arme; il eut un vrai mouvement de brute, et s'il avait trouvé un poignard sous sa main, un meurtre eût été commis.
Mais le baron se détacha et lui dit énergiquement à voix basse :
— Tu es pris, tu as perdu, sois loyal, ou de ma vie je ne te reparlerai.
— Mais il y a ma tricoterie! dit Oreilles-d'Argent se ca ma à grand peine.
— En quoi? dit le baron.
— On va te réquis des hommes pour faire sentinelle, les enfants de la tribu ne peuvent fournir autant de guetteurs que j'en ai vus; ils attendent l'un sur l'autre.
— Tu te trompes! dit une vo-

poser au Conseil fédéral la prohibition de l'exportation de chevaux. Mais, suivant le journal officieux cité, cette prohibition ne devra pas s'appliquer à une frontière plutôt qu'à une autre. Le motif de cette mesure serait qu'il faut éviter de compromettre les besoins de l'armée par une exportation trop considérable, au point de vue surtout de la qualité. Il est possible, ajoute la Gazette, que la résolution du Conseil fédéral soit déjà prise, à la suite d'une entente officieuse.

MARCHÉS BELGES

Toujours très-peu de lins sur les marchés, prix fermes. (Journal-Circulaire.)

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 4 juillet :
Les capitalistes qui voudront faire un emploi immédiat des fonds entrés dans leurs caisses à la suite de l'échec de juillet ne feront pas leurs acquisitions à bon marché. Les gros spéculateurs qui mènent la Bourse ont mis à profit les exécutions inévitables d'un mouvement comme celui qui s'est produit en juin sans nous en rendre compte, une nouvelle progression des cours. Ils ont poussé le 5 0/0 à 107.35 et le 3 0/0 à 70.60.

Le marché au comptant ne présente aucune animation, il suit l'impulsion donnée par la spéculation.
Le 3 0/0 est particulièrement délaissé. Les Bacheliers généraux ont acheté 5,000 fr. de rentes 5 1/2 et n'ont demandé que 970 fr. de 3 0/0.

Le 5 0/0 Italien a retrouvé toute son élasticité depuis que la liquidation est terminée; il a fini à 71.15 en hausse de 0.55 centimes. Reprises également sur les fonds Russes, Autrichiens et Espagnols.

Les Consolidés Anglais dont la liquidation a lieu aujourd'hui ne se relève pas de la réaction subie par eux hier sur la nouvelle de l'envoi de la flotte Britannique dans la baie de Bessika.
La Banque de Paris et le Comptoir d'es-compte sont fermes aux environs de leur clôture précédente.
Le Crédit Foncier remonte au-dessus de 6.50.

BAQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris
Société Anonyme, capital : 4,000,000

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES	
Actions	Dividendes
100 fr.	100 fr.
50 fr.	50 fr.
25 fr.	25 fr.
10 fr.	10 fr.
5 fr.	5 fr.
2 fr.	2 fr.
1 fr.	1 fr.
0.50 fr.	0.50 fr.
0.25 fr.	0.25 fr.
0.10 fr.	0.10 fr.
0.05 fr.	0.05 fr.
0.02 fr.	0.02 fr.
0.01 fr.	0.01 fr.

PARIS, 5 juillet. — Dépeche de 2 heures
Coza courant 91 50, 4 derniers 87 50
Août 92 25 Suc. 88 d. 10 13 71 25
4 derniers 92 50
4 prem. 95 50
Lin courant 74 25 Livr. 4 d'octobre 80 40
Août 75 50 Farines 8 m. c. 67 50
4 derniers 76 50 4 derniers 68 50
Spiriteux cour. 36 50 Août 57 25
Août 46 25 Marque Darblay 75 50

BERGUES, marché du 2 juillet. — Blé nouveau, — Blé froment, 2602; Blé roux, 24 33; Blé 1^{re} qualité, 26 74; Blé 3^e qualité, 23 85; Hausses de fr. 3 72; Idem, 28 q. ; 3 50; Bourre, le kil., en pièce, 3 68; Enfil, le cent., 8 70; Lin, le kilo et demi, 2 35.

BERGUES, marché aux porcs du 2 juillet
124 porcs. — Prix moyen du kil., 1 fr. 10
Poids moyen, 430 kil.

MARCHÉ D'ARMENTIERS

Quant. Prix moyen.
Froment..... l'hectolitre. 25 50
23 Froment..... 25 50
45 Fèves..... 20 50
Fèves..... 20 50
Avoine..... 20 50
Seigle..... 20 50
7000 Pommes de terre les 100 k. 17 50
3000 Beurre le kilogramme 3 65 50

Aucun rentier ou capitaliste ne peut se passer de la lecture de la Gazette de Paris, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux financiers. 4 francs par an. — 51 rue Taibout, Paris. 43,921

tée d'un enfant de cinq ans, fort folle et de mine éveillée.
Oreilles-d'Argent s'arrêta.
Comme il avait discuté mariage toute la journée avec lui-même, il était dans des dispositions particulières dont il s'étonnait lui-même, et il murmura :
— C'est assez bête, par exemple ! Voilà-t-il pas que je vais trouver les femmes jolies à présent et les regarder !
Il haussa les épaules, se méprisant lui-même pour une pareille faiblesse; depuis sa mésaventure conjugale, il avait pris le beau sexe en haine.
Toutefois, ayant soif, il s'approcha.
Entendant des pas, la femme se retourna, et Oreilles-d'Argent reconnut au costume qu'elle était veuve, et à la figure qu'elle était fort agréable.

Comme partout on retrouve la même classification des types féminins, quelle que soit la race, quels que soient les traits d'ensemble. On lui dit d'arrêter, car cette indienne ressemblait fort à l'une de nos paysannes accortes, rieuses, de figure avenante, qui exercent une très-grande action attractive sur les natures frustes comme celle d'un trappeur. Celui-ci fut frappé de la bonne humeur, de l'affabilité, du sourire caressant et de la santé opulente de cette veuve, de très-jeune et de très-superbe mine.
— Femme, demanda-t-il, comment te nommes-tu?
— Janocé! dit-elle. Le chasseur Oreilles-d'Argent ne me connaît-il donc pas?
— Non! fit l'Auvergnat. Mais j'ai soif; veux-tu me donner à boire?
Quand il eut bu :
— Tu es donc veuve, Janocé? demanda-t-il.
— Oui! dit-elle, depuis trois ans!
— Et tu n'as pas remarqué?
— Non!... A cause de l'enfant. Un guerrier n'aime pas de se charger du fils d'un autre, et je resté seule dans mon calli (tente); mais Bouton-d'Or est ma consolation.
(A suivre.)

Feuilleton du Journal de Roubaix
du 6 Juillet 1877.

LES

Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVENTURES
PAR LOUIS NOIR

PREMIERE PARTIE

Le Trou des Trépassés

CHAPITRE XI

L'embuscade

C'était un fin matois et un roné compère que maître Oreilles-d'Argent!
Il rampa donc, et vraiment c'eût été merveille de voir avec quelle souplesse il manœuvrait. Le serpent ne fût pas son herbe avec plus de vélocité et plus d'adresse.
Mais bientôt l'Auvergnat crut apercevoir une horde de renforts du sol qui lui parut suspect. Il se mit en garde contre une surprise et s'arrêta, examinant attentivement la chose.
— Ouais! pensa-t-il, c'est quelque Pied-Rouge qui s'est déguisé en herbe en se glissant au milieu d'une butte de fourrage. Pas mal! me foi! Étions-le.
Bientôt, nouvelle apparence de sentinelle, en arrière à gauche, et nouveau mouvement oblique de l'Auvergnat.
Cinq fois Oreilles-d'Argent eut ainsi à éviter les embuscades, et il s'applaudissait à part d'avoir bon nez; mais il trouvait réellement un garçon fort habile.
— Je n'étais point de première force comme rempèur, pensait-il, je serais pris déjà.
Il avait si bien manœuvré, à son idée, du moins, qu'il n'était plus éloigné du troupeau; mais il aperçut encore deux renforts du sol, non loin de l'enceinte, et il fallait passer